



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Intervention de Monsieur Seymour MORSY, préfet de la Haute-Vienne**

### **Assemblée générale de l'association des maires et des élus de la Haute-Vienne**

Samedi 23 Janvier 2021

*Seul le prononcé fait foi.*

Mesdames, Messieurs les parlementaires.  
Madame la Vice-présidente du conseil régional.  
M. Le Président du conseil départemental.  
M. le Président de l'association des maires.  
Mesdames, Messieurs les élus.  
Chers Collègues.  
Madame l'Inspectrice d'académie.  
Madame la directrice de la Cohésion sociale.  
Mes amis

Bonne année.

Pour les élus comme pour nos concitoyens, l'année qui vient de s'écouler a été éprouvante. Tout particulièrement pour ceux dont c'est le premier mandat.

Pour les élus, les personnels municipaux, les acteurs de la santé, des secours, pour beaucoup d'administrations, l'année 2020 a été chargée de travail et d'émotion.

Malheureusement, l'année 2021 débute rudement. Le couvre-feu, des pans entiers de l'activité confiné, au ralenti, menacés.

Je ne veux pas être long, mais j'ai pensé utile d'aborder quelques sujets qui nous tiennent à cœur.

#### **1) La maladie, le Virus COVID.**

Même si notre situation en France est meilleure que dans beaucoup d'autres pays. Même si notre situation est meilleure que beaucoup d'autres départements – je pense à l'est de notre pays, de la

Méditerranée à l'Alsace, même si notre situation et pour l'instant une des moins affectée de la Nouvelle Aquitaine,

- nous avons hier un taux de 112,7 pour 100 000 habitants – je rappelle qu'il y a deux seuils importants, plus de 50 t plus de 100.

- le taux de positivité s'établit à 5,8. La barre des 5 est à avoir à l'esprit.

- Pour les plus de 65 ans, 92,2 pour 100 000 et une positivité de 5,5.

Mes inquiétudes tiennent au fait que nous n'avons pas encore les effets de retour de vacances, des ouvertures du dimanche et des soldes à venir. L'ouverture du dimanche pendant la durée des soldes permettra j'espère de diluer les flux de personnes dans les espaces recevant du public.

Notre hôpital n'est pas trop malmené par le COVID et du coup ne déprogramme pas les soins habituels. Ce qui revient à dire que son activité est chargée, toujours chargée, depuis un an maintenant.

La vaccination fonctionne bien mais après avoir entendu que 60 % de nos concitoyens n'avaient pas confiance en elle, force est de constater que ce n'est pas le cas. Les rendez-vous sont pris et l'essentiel des créneaux sont occupés pour les 4 semaines à venir. Les livraisons de vaccins se font toutes les semaines et nous avons une visibilité à 6 semaines. Deuxième injection comprise.

Le Gouvernement souhaite un centre ouvert pour 100 000 habitants. Nous sommes 380 000 en Haute-Vienne, nous avons 7 centres et avons mené et mènerons encore des, comme depuis dix jours, opérations pour nous rendre dans des communes. Nos aînés de plus de 75 ans voient et vont voir venir ici ou là le vaccin à eux et pas l'inverse.

Je veux préparer l'avenir et beaucoup d'entre vous ont déjà répondu à mon courrier leur demandant d'évaluer le nombre de personnes âgées vivant chez eux. Cela va nous aider à organiser d'autres présences de médecins et de vaccins dans le territoire. Il vous faudra ensuite évaluer celles et ceux qui voudront se faire vacciner.

Mais on doit tous avoir à l'esprit qu'il nous faut avoir les vaccins, ne pas les perdre, ne pas les gâcher, avoir le personnel pour faire les injections. Et je tiens à remercier ici les médecins dans nos communes qui viennent aider les acteurs de santé dans cette si vaste opération.

D'autres vaccins seront mis sur le marché. Moins contraignant que le premier (-70 degrés, durée de vie du vaccin (6 jours et 6 heures), double injection. Le prochain, dès la semaine prochaine est plus facile d'usage (20 degrés, 30 jours, mais toujours deux injections et plusieurs doses dans chaque contenant). Le suivant, réfrigérateur normal en mono-dose. C'est probablement avec celui-là qu'on pourrait commencer à impliquer les pharmaciens dans nos villes et campagnes.

Je vous remercie pour l'implication que vous avez. Grâce à vous 10 000 personnes ici, seront vaccinées d'ici à la fin du mois.

Le port du masque et les gestes barrières sont toujours notre quotidien. Pour le port du masque obligatoire, certaines communes ont pris des arrêtés pour le port du masque obligatoire sur tout ou partie de leur territoire, sur des moments particuliers (marchés). J'ai pour ma part pris un arrêté aux abords des établissements scolaires.

Je trouve nos concitoyens particulièrement responsables en cette période et je les en remercie infiniment, pour eux mais aussi pour nous tous. C'est ce qui m'a permis de laisser les marchés fonctionner depuis un an ou presque, avec certes des contraintes. C'est ce qui m'a permis d'autoriser dès que possible certaines activités. De permettre très vite aux habitants de profiter l'été dernier des plans d'eau.

Mais nos cafetiers et restaurateurs, sont toujours dans une impasse qui a pu être nuancée par la livraison ou la commande retrait. J'ai bien dit nuancé et pas compensé, c'est pourquoi les aides de l'État n'intègrent pas ces petits bénéfices dans le calcul des aides qui sont versées.

## **2) Le prochain défi est le maintien d'activités et la reprise économique.**

J'ai hier accepté, grâce au travail de notre député, M. Ventaud, à une liste de restaurants choisis par l'UIMH, la CCI et la Chambre des métiers, qu'à l'heure du déjeuner (11h30 / 14h00), des repas chauds puissent être délivrés aux ouvriers des chantiers.

Mais sachez que, entre l'activité partielle et le fonds de solidarité, entre mars et le 31 décembre 2020, pour notre seul département, représentent plus de 136 millions. Que les reports de charges représentent plus 436 millions. C'est le travail de la direction du travail,

de la banque de France, de l'URSAAF et des finances publiques. Ils ne comptent pas, eux non plus leur temps.

Maintenant, la **relance**. Certains d'entre vous connaissent mon collègue Préfet, Ghislain Chatel puisqu'il nous a aidé à mettre en place avec la sous-préfète, Pascale Silbermann, 13 maisons France Service, dans les mois qui viennent nous en aurons 20. Ghislain va vous présenter le dispositif.

Il n'y a pas d'enveloppe allouée par département. Ce sont des projets que vous devez avoir. Le fonctionnement du dispositif France Relance, vous en avez reçu les principes. Sur le site de la préfecture tout s'y trouve. Sur un site internet, vous pouvez saisir votre projet.

Nous avons des rendez-vous importants : l'actuel CPER qui pour la mobilité est prorogé de deux ans afin de finir ce qui avait été décidé notamment pour la RN147 avec un créneau qui lui se fera dès 2023. Mais il y a aussi les 2,8 milliards pour la POLT qui permettra de mettre 2h51 pour rejoindre Paris avec la certitude d'arriver à l'heure, dans des rames nouvelles qui ont été commandées. Et l'engagement d'une étude pour 1 millions d'euros pour lancer le chantier de la réactivation de la ligne Limoges – Angoulême qui nous permettra de prendre le TGV vers Bordeaux ou Paris. Sur le CPER et sur la RN147, des réunions sont organisées la semaine prochaine. L'implication de la région doit être ici soulignée.

Nous avons aussi un rendez-vous important, les nouveaux contrats de ruralité. D'ici la fin juin, ils doivent être signés. Il s'agit d'un outil essentiel qui permet territoire par territoire de déterminer les priorités qui doivent être prises en compte dans les projets que vous portez pour les 5 ans qui viennent avec la certitude d'obtenir des financements de la région, du département et naturellement de l'État. Je vous conseille dès maintenant d'actualiser le diagnostic territorial, de faire l'inventaire de ce qui a été réalisé. De regarder ce qui devait être fait et qui reste toujours d'actualité. D'être au clair sur qui n'est plus nécessaire et enfin ce qui va devoir voir le jour. Ce document est essentiel car il peut être utilisé pour tout ce que vous voudriez porter, tant dans le cadre de France Relance, du CPER ou des contrats que vous signez avec la région ou le département.

Vous avez une responsabilité. Même plusieurs. Ces enveloppes pour vos investissements ne doivent pas être perdues. Plus de 30 millions n'ont pas encore été dépensés.

C'est votre responsabilité qu'on ne perde pas l'argent.

C'est de votre responsabilité de payer rapidement les entreprises quand le travail a été fait. Vérifiez cela personnellement.

C'est votre responsabilité de contribuer à la relance. Les chambres consulaires et les acteurs économiques ont la liste des projets (ps leur montant). Ils peuvent et vont vous demander où vous en êtes. Je vais aussi être amené à rendre public vos projets. Tout le monde doit s'y préparer et permettre aux entreprises de programmer leurs chantiers et ainsi créer des emplois, lancer des recrutements d'apprentis. Des formations : c'est le sens du dispositif 1 jeune / une solution. C'est ainsi aussi que des personnes viendront s'installer dans nos communes.

### **3) Les finances des collectivités**

Tous les ans j'entends que l'État se désengagerait...

Le **fonctionnement** : Je rappelle ici que les critères datent de longtemps et que souvent vous en regrettez le sens. Le Président de la République a demandé il y deux ans qu'il appartenait à l'AMF de lui faire des propositions de modification.

Après 4 années de baisse entre 2013 et 2017, le montant de la dotation global de fonctionnement est stabilisé et il a même connu une hausse de 1,9 % par rapport à 2018.

#### **L'investissement :**

En 2020, **14,8 millions d'euros** ont été investis dans le département par l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (**DETR**), de la dotation de soutien à l'investissement local (**DSIL**), et de la dotation de soutien à l'investissement des départements (**DSID**), contre 12 millions d'euros en 2017, 2018 et 2019.

Si c'est ça se désengager, c'est ça, alors j'aimerais beaucoup plus de désengagement.

Pour conclure : trois questions m'ont été posées,

- Sur **France relance** G. Chatel et moi avons répondu.

- Maintenant je vais céder la parole à Mme ORLAY, DSDEN va vous répondre sur **les salaires des AESH**. Le gouvernement a pris bonne note de la décision du Conseil d'État et évalue les conséquences de cette décision. Une réponse vous sera apportée dès que possible.
- Mme MULLER, Directrice de de la Cohesion sociale et de la protection des populations va vous répondre sur la question des **cotisations demandées par la SPA**.

**Je m'étonne qu'il n'y ait pas eu de questions sur l'évolution des trésoreries.** On ne peut pas dire que nous n'étions pas au courant. M. Darmanin est venu lui-même il y un et demi présenter la réforme. Cette réforme va s'accompagner par l'arrivée de 40 fonctionnaires qui prendront en charge dans notre département des plate-formes nationales dépendant de l'économie et des finances. Dans certaines maisons France Service, la direction départementale des finances publiques met des agents à disposition dès l'accueil. Des agents se rendront dans ces maisons pour tenir des permanences ou pour honorer des rendez-vous en lien avec la question précise qui peut être posée par chacun d'entre nous. On ne va pas parler à la même personne pour déposer un chèque ou pour demander un prêt. En otus les cas, ce sont 20 endroits qui offriront un service public de proximité, bien plus que ceux qu'on a aujourd'hui. Et nous travaillons avec la mairie de Limoges et le département pour voir comment aussi développer ici des mairies annexe, là des maisons du département.

Enfin et surtout, un agent très qualifié sera dédié à une intercommunalité pour accompagner les maires, les secrétaires de mairie, les DGS. Il pourra organiser des formations.

A nouveau bonne année et prenez soin de vous.